

COMMUNIQUE DE PRESSE 41

Est de la RDC : l'ONU salue la création d'un Fonds d'assistance humanitaire aux sinistrés

Kampala (Ouganda) – 8 août 2012. Après près de deux jours de débats, le Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIGRL) consacré à la situation sécuritaire à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) s'est achevé mercredi 8 août à Kampala (Ouganda), en présence de M. Abou Moussa, Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), qui y a représenté le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon.

« Nous saluons la tenue de ce sommet, qui a permis de prendre des décisions importantes qu'il faudrait traduire dans les faits », souligne M. Abou Moussa, évoquant l'un des points de la Déclaration finale sur la mise en place d'un « Fonds d'assistance humanitaire aux populations sinistrées suite à la détérioration de la situation humanitaire dans l'Est de la République démocratique du Congo », où sévit le M23 depuis quatre mois. L'ONU encourage les pays membres de la CIRGL et les partenaires au développement à contribuer à ce Fonds pour lequel l'Ouganda a déjà promis 1 million de dollars US. Elle lance aussi un appel, afin que les « voies d'accès aux victimes soient facilitées par toutes les parties prenantes », comme l'ont du reste souhaité les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CIRGL.

M. Abou Moussa, qui est Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, fait en effet observer que les Nations Unies sont très préoccupées par les conséquences humanitaires « graves » des activités du M23, à l'origine du déplacement de plus de 220 000 personnes dans le Nord-Kivu et le départ forcé de plus de 50 000 Congolais vers le Rwanda et l'Ouganda.

Au-delà des enjeux humanitaires, le Chef de l'UNOCA indique que le Sommet extraordinaire de Kampala « traduit la volonté des dirigeants à poursuivre et à renforcer le dialogue dans la recherche des solutions aux crises politiques qui menacent la stabilité de la sous-région ». Dans cet esprit, il exprime le soutien des Nations Unies à l'engagement ferme qu'ils ont pris de mener des « actions vigoureuses de façon à faire cesser définitivement les combats dans l'Est de la République démocratique du Congo ». Les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CIRGL n'excluent pas « la possibilité de prise de sanctions à l'endroit de ceux qui obstruent le processus de paix ».

M. Abou Moussa explique que cette détermination répond à l'une des principales attentes du Secrétaire général des Nations Unies, qui demande au groupe M23 de mettre « immédiatement fin à ses activités ». Il rappelle que les Nations Unies condamnent « la violence et les graves violations des droits humains commises par M23, ainsi que d'autres groupes armés, contre des civils, y compris les actes de violence sexuelle, les exécutions sommaires, et le recrutement d'enfants comme combattants ».

M. Abou Moussa indique que l'ONU reste disposée à accompagner tous les efforts régionaux visant à garantir la paix et la sécurité dans les Grands Lacs, en coopération avec l'Union africaine et les partenaires régionaux et internationaux.